



Rubrique: Appels aux créanciers suite à la liquidation

Sous-rubrique: Appel aux créanciers à la liquidation d'une société en commandite par actions/autre forme juridique

Date de publication: SHAB 16.03.2022, **Publication répétée:** 15.03.2022, 17.03.2022

Date d'échéance prévue: 15.03.2027

Numéro de publication: LS08-0000000152

Entité de publication

Schellenberg Wittmer AG, Rue des Alpes 15bis, 1201 Genève

Sur mandat de:

LANDOLT Investment SICAV, en liquidation (CHE-219.640.504)

c/o LANDOLT & CIE SA

Chemin de Roseneck 6

1006 Lausanne

Appel aux créanciers à la liquidation LANDOLT Investment SICAV, en liquidation

2. Publication

Entreprise dissoute:

LANDOLT Investment SICAV, en liquidation

CHE-219.640.504

c/o: LANDOLT & CIE SA

Chemin de Roseneck 6

1006 Lausanne

Dissolution par: décision de l'assemblée générale des actionnaires entrepreneurs

Date de la décision: 28.02.2022

Remarques juridiques:

Il est instamment demandé aux créanciers de la société dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Publication selon l'art. 770, al. 2, en relation avec l'art. 742, al. 2, CO.

Remarques juridiques complémentaires:

Par décision du 28 février 2022, Landolt Investment SICAV a été dissoute sur décision de l'assemblée générale des entrepreneurs (cf. publication FM01-0000000411 du 1er mars 2022). La dissolution concerne tous les compartiments de la SICAV (compartiment investisseurs et compartiment entrepreneurs).

Les créanciers de la société dissoute sont par conséquent invités à produire leurs créances (art. 742 al. 2 CO applicable à la SICAV par renvoi de l'art. 97 al. 3 LPCC). Il est précisé que

la société concernée est une SICAV prévue par les art. 36ss LPCC et pas une société en commandite par actions au sens des art. 764ss CO.

Délai : 30 jours à partir de la dernière date de publication

Fin du délai: 18.04.2022

Le présent appel aux créanciers sera publié à trois reprises (art. 745 al. 2 CO applicable par renvoi) ; le délai pour produire est de 30 jours à compter de la date de la dernière publication dans la FOSC du présent appel aux créanciers.

Point de contact:

Les créances doivent être produites à l'adresse suivante:

Schellenberg Wittmer SA

A l'attention de M. Arnaud Apffel et Me Olivier Hari, liquidateurs

Rue des Alpes 15bis

CP 2088

1211 Genève 1